

ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2020-07

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 14
Présents : 10
Pouvoir : 00
Votants : 10

L'an deux mil vingt
Le 13 février à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Michel PERRET, Adjoint
Date de la convocation 07 février 2020

OBJET : APPROBATION POUR LE BUDGET COMMUNAL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Florence MANDON, Philippe PELLET, Jean-Michel PIDOLOT, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL,

EXCUSES : Benoist CHAMARAUD

ABSENTS : Arnaud DUCCELLIER-FAUVY, Erwan BRACCHI, Fabien ORCEL

Secrétaire de séance : Sylvie SABATIER

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence de M. Michel PERRET, adjoint aux finances, pour délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par M. Jean-Michel DREVET, Maire.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et en avoir délibéré, étant entendu que le maire n'a pas pris part au vote :

APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2019 certifié conforme au compte de gestion ;

CONSTATE, à l'unanimité, les résultats suivants :

Résultat de l'exercice 2019 :

Excédent d'investissement de 6 208.22 €
Excédent de fonctionnement de 20 651.61 €

Résultat de clôture de 2019 :

Excédent d'investissement de 271 894.41 €
Excédent de fonctionnement de 471 942.85 €

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures, pour copie conforme
Transmis et Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché

